

# Avec l'islam des sources c'est le retour au monde des ténèbres

Selon la loi non-codifiée de la barbarie humaine que les musulmans appellent la charia de l'arabe chara'a, la voie, mais qui est en réalité la loi même de l'islam, qui donnerait aux lois scélérates de Nuremberg un visage humain, présente la particularité d'être fortement sujette à caution, hétérogène, objet d'une éternelle controverse entre les musulmans eux-mêmes, incohérente, l'homme n'a pas le droit de légiférer, car censé être dépourvu de volonté propre et esclave d'Allah, il a l'obligation essentielle de n'obéir qu'aux prescrits de sa religion: la sainte loi révélée par Allah et transmise à son Mahomet, prophète autoproclamé, mégalomane, égotique, pilleur, égorgé, suprématiste, antisémite, pédophile, incestueux, narcissique et ethnocentrique. Des traits de caractère devenus les seules normes juridiques chez les fondamentalistes musulmans qui appliquent la Sira à la lettre dont ils veulent en faire un ordre commun juridique et moral pour toute l'humanité.

Il est utopique de croire qu'un fondamentaliste musulman ou celui que la bien-pensance occidentale appelle modéré, comme si l'islam était une boisson fortement alcoolisée qu'il faut consommer à petite dose, ne fera allégeance à toute autre loi si elle n'est pas l'oeuvre d'Allah.

Comme on ne peut attester de son authenticité et les promesses n'engagent que celui qui les écoute, les islamistes n'auront aucun scrupule ou mauvaise conscience à renier leurs engagements citoyens et démocratiques par nécessité dogmatique. C'est pourquoi il ne faut jamais croire qu'un islamiste va se muer demain en fervent démocrate par un coup de baguette magique alors que seuls les prescrits de sa

religion ont force de loi et qu'il a une obligation absolue de suivre la voie que lui recommande le Coran et de détruire les lois humaines notamment en Occident tout en épargnant les lois sociales dont il est le premier bénéficiaire chez les mécréants.

Le Prophète disait n'est musulman que celui qui combat sur le chemin d'Allah. Qu'il soit musulman djihadiste ou musulman dit modéré, pur néologisme, ils convergent vers le même but : affirmer leur identité musulmane et défendre les acquis de leur religion vaille que vaille. Ils ont la même obsession veiller à la mise en oeuvre et au respect total et absolu de la feuille de route que Dieu a fixé aux musulmans, ils ne vont pas en dévier sous peine de commettre une hérésie et de se priver de la récompense suprême.

Ainsi, comment peut-on croire un seul instant qu'un islamiste polymorphe se sentant investi d'une mission divine de propagation de la parole sacrée afin d'instaurer l'ordre voulu par Dieu puisse déroger à sa ligne de conduite politique pour adhérer ou veiller au respect des lois républicaines sans que cela ne heurte ses propres convictions religieuses ?

Comment peut-on être naïf au point d'imaginer un islamiste qui prêche dans les mosquées un islam pur et dur englobant tous les aspects de la vie sociale, religieuse et politique, va oeuvrer pour la séparation de la religion et de l'Etat ?

Adhérer aux valeurs de la démocratie consiste tout simplement pour un islamiste à aller à l'encontre de la volonté d'Allah, seul maître absolu des lois qui contrôlent dans les moindres détails la vie des fidèles. Autant demander à un islamiste de se convertir à une autre religion, ce qui est un péché mortel dans l'islam, que de le voir demain se draper dans les habits de la République qui est incompatible avec la pensée musulmane fondamentaliste et même prétendument pondérée qui récuse toute idée qu'il puisse exister des sphères d'activités ou des aspects de l'existence humaine échappant à l'emprise de la religion ou de la loi divine. Tant que l'islam continue à

vouloir englober le politique et le religieux, l'islamiste ne fera qu'appliquer fidèlement les prescrits de sa religion.

L'islamiste qui est avant tout un combattant fidèle à sa foi et un prosélyte invétéré maniant l'épée pour faucher les têtes des innocents comme un jardinier fauchant les mauvaises herbes, ne dit-on pas que le paradis est à l'ombre de l'épée ?

Par conséquent toute stratégie basée sur la supercherie, la duperie, le mensonge, le dol, destinés à abuser ou vaincre la crédulité des gens est rendue licite tant qu'elle s'inscrit dans le cadre du djihad qui absout le musulman de tous ses crimes.

Ce qui est réprouvé par la morale républicaine et la justice humaine ne l'est pas nécessairement par Dieu tant qu'elle porte son sceau dans la mesure où ses jurisconsultes décrètent que tous les actes accomplis pour le bien de ses desseins hégémoniques sur le monde ne peuvent être considérés comme illicites.

Il est permis pour un musulman dans le sentier de la guerre, car le vrai musulman est en guerre permanente contre le reste du monde, d'être amoral, dans la transgression absolue des codes, de renier sa parole, de mentir, trahir, tuer, dissimuler, esbroufer, de pratiquer l'inceste et la nécrophilie, violer, voler les non-musulmans, égorger, manger le cœur de ceux qu'il désigne comme ennemis, libérer ses instincts bestiaux, s'adonner à des tournantes. Ni pudeur ni ordre moral.

Les seules limites à ses actes sont celles que Dieu lui a fixées, lui Seul peut tout lui pardonner et l'exonérer de ses péchés. Il est à rappeler que seul lui est habilité à juger véritablement les musulmans déviants et que si repentis il y a c'est à Lui qu'on doit demander pardon et jamais à la justice des hommes surtout si cette justice est apostate.

Au nom des valeurs fondamentales de l'Islam les musulmans

bénéficient d'une sorte d'immunité qui leur laissent suffisamment de marges de manoeuvres pour se soustraire à leurs obligations morales ou contractuelles si elles ne répondent pas aux seuls critères des lois canoniques, ou aller se dénoncer aux autorités judiciaires d'un pays non musulman au nom de la pudeur et de la discrétion. A titre d'exemple, un musulman rendu coupable de méfaits graves dans un pays non-musulman et non portés à la connaissance des autorités de ce pays se trouve lavé de tous ses méfaits au nom de la Miséricorde divine, lui permettant ainsi d'éviter la sentence des tribunaux n'appliquant pas la Charia: « Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez point de la miséricorde divine ! En vérité, Allah absout tous les péchés, car Il est le Clément et le Compatissant. » (Az-Zoumar : 53).

En conclusion, un islamiste fort de la protection absolue de la Charia n'a pas à s'embarrasser de scrupules pour bernier et abuser de la bonne foi et de la crédulité de ses interlocuteurs tant que ces crimes et méfaits sont accomplis pour l'ignoble cause de cette divinité cannibale et sanguinaire.

Il est une sorte de Tartuffe de droit canon, un imposteur qui tel le personnage de Molière en le laissant rentrer dans la maison, Orgon son hôte n'était pas conscient qu'il mettait en péril son honneur, son bonheur, sa fortune et l'unité de sa famille. Voire même plus immonde, plus cruel, pervers, ultra violent violent, ultra réactionnaire, et plus perfide, il est telle cette créature immonde et répugnante qui glapit, hurle, vocifère et s'agite dans la marre de l'hypocrisie, l'infamie et l'esbrouffe. Il est comme un helminthe, ces vers parasites qui se propagent dans l'organisme humain en l'occurrence le corps social musulman.

Aucune thérapie démocratique ne saurait enrayer ou juguler l'épidémie infectieuse qui affecte aujourd'hui les populations musulmanes. Elle attaque directement les neurones et les rend

insensibles et allergiques, intolérants à tout traitement médicamenteux qui n'a pas de caractère divin.

Appendice sur le mensonge

Umm Kulthûm a entendu l'Envoyé de Dieu affirmer :

“N'est pas menteur celui qui s'efforce de réconcilier les gens en propageant le bien.” (Bukhârî/Muslim)

Muslim ajoute dans une autre version : “Umm Kulthûm rajouta : “Je n'ai jamais entendu le Prophète tolérer le mensonge sauf dans trois cas : en temps de guerre, pour réconcilier les gens entre eux, ou dans une conversation de couple.”